

## **COMPETITIONS SENIORS**



 $\sqrt{}$  Forfait général d'AS PTT ARRAS en SENIORS D6 – GROUPE A – Amende de 55 euros.

 $\sqrt{}$  Forfait général de JF GUARBECQUE (c) en SENIORS D6 – GROUPE B – Amende de 55 euros.

Le Président de la Commission : Jean Luc BERNARD.